

# LES MÉTIERS

## Dans la classe coopérative

L'article suivant est un extrait d'un livre en préparation au sein du module Genèse de la Coopérative : « Une journée bien ordinaire » (dans une classe Freinet) (\*), à paraître en 1983-84. Sa mise au point n'est pas terminée. Tout avis critique sera le bienvenu. Ecire à : R. LAFFITTE, 30, Au Flanc du Côteau 34370 Maraussan.

\* Il s'agit d'une classe de perfectionnement.

- Les nombreux ateliers qui existent dans la classe, exigent rangement matériel, et organisation poussée.
- De par l'individualisation du travail, tout le monde ne fait pas la même chose, et ne se sert pas des mêmes outils en même temps. Or chaque outil entraîne aussi des règles et une organisation, adéquates.

Deux éléments parmi d'autres, qui indiquent que même si l'adulte le voulait, il ne pourrait s'occuper de tout. La complexité de l'organisation et des articulations des activités est telle que de nombreuses responsabilités et fonctions sont à assumer. On ne peut faire autrement que se les partager.

### I. Nos métiers

En avril 1980, les 13 meuniers se partagent une soixantaine de métiers. Cela va de la simple tâche, comme ramasser les craies, ou ranger la table du conseil, à une responsabilité plus complexe comme le responsable du journal, qui suit l'évolution du numéro en cours, ou bibliothécaire, qui tient à jour un fichier.

Citons par exemple :

- Les objets perdus (*Le soir, on ramasse ce qui traîne*).
- Table d'exposition } (*rangement*)
- Table du conseil }
- Cahier d'appel (*on note les absents*)
- Stock du goûter et boissons du bar
- Caissier }
- Payeur } Trésorerie (*partagée en 3 pour être accessible*)
- Receveur }
- Papier brouillon (*ranger et récupérer du brouillon*)

Un responsable n'est pas nommé à vie (!) Il peut être destitué par le conseil pour incompétence ou négligence. Il peut demander à changer de métier. Avec l'accord du conseil, on peut échanger des métiers. A tout moment, un métier peut être créé ou supprimé, si le besoin s'en fait sentir. Régulièrement, chaque trimestre, nous revoyons l'ensemble des fonctions dans la classe, sans forcément tout changer.

Toutes ces fluctuations sont notées par un responsable, sur un planning à étiquettes mobiles (fabriqué avec les moyens du bord).

### II. Un métier ?

Toute institution est une réponse à un besoin. L'acquisition d'un gros réveil, avait réjoui tout le monde. A tout moment, chacun peut savoir l'heure, son tic-tac nous tient compagnie, et sa sonnerie familière nous signale quand il est temps de ranger les ateliers (on oubliait toujours l'heure) etc.

Les petits, qui manipulent joyeusement les aiguilles, apprennent à lire l'heure... Les élèves et le pédagogue, apprécient hautement cet outil, chèrement acquis.

Mais le réveil ne fonctionne que si quelqu'un le remonte régulièrement et le remet à l'heure. Il est vite apparu nécessaire de créer un métier. D'où cette fiche descriptive :

#### RÉVEIL

*Je sais lire l'heure ou  
je m'entraîne pour apprendre  
très vite*

1. Tous les matins, je vérifie que le réveil est à l'heure et je le remonte.
2. Je remonte la sonnerie quand il le faut.
3. Le mardi soir et le samedi, je range le réveil dans sa boîte.
4. Quand un groupe utilise le réveil pour apprendre l'heure, j'explique le fonctionnement des aiguilles et quand ils ont fini, je remets le réveil à l'heure.

Le 3 s'explique par les vols, fréquents dans l'école.  
Le 4 a été rajouté après expérience.

Seuls, les métiers complexes, ont une fiche descriptive. Elles sont rangées dans un fichier mural (boîte en plastique agrafée), sous le planning « nos métiers ».

Elles se révèlent très utiles, lors des changements, pour le nouveau responsable (et d'autant plus, si ce dernier est en train d'apprendre à lire).

Comme le réveil, tout métier est défini et situé par tous et pour tous.



## UNE DÉFINITION

Un jour, une situation a fait problème. On en a parlé au conseil. Il en est ressorti une nouvelle organisation et des responsabilités à assumer. On a parlé des compétences nécessaires. Certains se sont proposés. Nous nous sommes mis d'accord : l'utilité, vécue, de tel ou tel métier, est connue de tous. Si demain, telle fonction est jugée inutile, elle sera supprimée. Mais il arrive qu'un grand organise lui-même son travail, délimite sa compétence, propose un règlement au conseil, l'écrive et l'affiche...

De plus, l'enfant ne s'intègre au groupe que lorsqu'il s'y sent nécessaire. C'est sa fonction qui le fait reconnaître par les autres, donc, mieux vaut ne pas parler de coopérative avant que tous aient une responsabilité...

## DES RÈGLES

L'utilisation du réveil ou d'un fichier, est balisée par un ensemble de règles que chacun, maître y compris, doit respecter, sous peine de se voir rappelé à l'ordre par le responsable. C'est souvent ce responsable, d'ailleurs, qui a proposé ces règles au conseil, après que l'expérience en ait montré l'utilité. Discutées, reconnues d'utilité publique, elles deviennent indiscutables... hors du conseil.

## UNE ZONE DE FONCTION

On ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe quand, par exemple, autour de la table d'imprimerie ou de la table d'exposition.

Le métier délimite une aire, espace social dans lequel on ne peut entrer sans respecter certaines lois, et où le responsable exerce liberté, responsabilité, et pouvoir, utilisant son statut particulier, respecté par tous.

Cette aire est rarement découpée de façon visible. Il s'agit, le plus souvent, d'un espace vécu, qui s'apparente plutôt à un champ magnétique : invisible, sans limaille, mais dans lequel s'exercent des forces obéissant à des lois précises.

## III. « Mon » métier

— Régine, avant de quitter la classe, va faire un bisou au coffret encre de Chine dont elle était responsable, et s'inquiète pour savoir qui s'en occupera l'an prochain.

— Sandrine pleure au conseil car on a touché à « sa » table.

— Sonia rêve la nuit de son métier « table d'exposition ».

— etc.

La relation entre le ou la responsable et son métier est très complexe, et met en cause quelque chose de profond qui engage souvent l'existence de l'individu. La fonction permet à l'individu d'être d'abord reconnu par les autres, et de trouver un mode d'être qui le spécifie. Quelque chose « de l'ordre du sujet » dirait le psychanalyste.

Cette institutionnalisation, cette nomination de responsable, aurait-elle à voir avec la nomination primordiale par laquelle, l'individu, en recevant son nom, est différencié des choses, des autres, et devient sujet ? (1)

De plus, l'ensemble fonction  $\longleftrightarrow$  responsable, est un élément qui s'insère dans l'historicité du groupe. Les métiers font partie de la culture de la classe : ils ont participé à son histoire, et ont eux-mêmes une histoire.

Bien que les responsables soient élus, ce n'est pas n'importe qui, qui assume n'importe quel métier. Certaines fonctions engendrent de véritables « lignées » de responsables : des individus qui ont certains traits en commun.

Les enfants évoquent (souvent en travaillant aux ateliers) ces « parrains », ces « ancêtres » parfois célèbres.

« Qui t'a appris à faire responsable à toi ? Moi c'est Denis celui qui était ceinture marron en comportement. Il m'a appris à m'occuper du journal... »

Bien sûr, nous ne sommes pas les seuls à l'avoir remarqué : « ... Dans la perspective d'une analyse des institutions, il n'y a pas de groupe ni d'individu en soi. Ce qui assure l'être de l'individu, du groupe ou de l'institution, sera la « place » qu'il occupe dans un univers social, c'est-à-dire dans un univers symbolique. Or, cette place, est délimitée de manière objective et



concrète, précisément par les conditions d'existence et d'environnement qui prennent aussi une valeur structurale et significative...

... Chaque individu, chaque groupe, sera « marqué » d'un signe particulier qui se développe en rôle dans les techniques de rencontres... »

F. TOSQUELLES -  
« Structure et Rééducation Thérapeutique »  
Ed. Universitaires - 1972

Mais si :

« ... La condition première pour qu'une structure institutionnelle puisse accueillir positivement l'étranger... est qu'elle ait une historicité... (qu'elle soit) un ensemble vivant, concret, ayant des lois, des coutumes, une armature symbolique... »

J. OURY in  
« Psychiatrie et Psychothérapie Institutionnelles »  
Payot - 1976

Toute organisation, si complexe soit-elle, peut être paralysée par des opposants ou des indifférents.

Si la classe coopérative est une structure dans laquelle tous les éléments sont en interaction permanente (chacun étant cause et effet de l'autre et de l'ensemble), elle n'existe et ne peut fonctionner sans le désir profond de chacun d'être là, et de la faire fonctionner.

R. LAFFITTE  
et Genèse de la Coopé

## Bibliographie :

Sur cette question, se reporter aussi à :

— Vers une Pédagogie Institutionnelle (Vasquez - Oury) - Maspéro (p. 71)

— De la Classe Coopérative à la Pédagogie Institutionnelle - idem - (p. 395)

— Qui c'est l'conseil (Pochet - Oury) - Maspéro (p. 53)

— Des moments privilégiés en maternelle - (M.H. Maudrin - BTR n° 13-14 - CEL)

(Parmi les témoignages, certains montrent un fonctionnement des responsabilités en grande section maternelle).

(1) cf. Denise Vasse - La loi et le nom - in « L'ombilic et la Voix » - Seuil 1974.